

SYNDICAT MIXTE  
DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n° 09/2022

Séance du 18 février 2022 - 10h00

**Création d'un poste de chargé(e) d'étude sur la restauration des zones humides**

L'an deux mille vingt-deux, le 18 février à 10h00, le Comité syndical du Forum des Marais Atlantiques s'est réuni au siège à Rochefort sur convocation ordinaire en date du 10 février 2022, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie GILARDEAU, Président.

Membres présents :

Jean-Marie GILARDEAU, Communauté d'Agglomération Rochefort-Océan ;  
Thierry LESAUVAGE, Ville de Rochefort ;  
Richard GUÉRIT et Margarita SOLA, Région Nouvelle-Aquitaine ;  
Anne BRACHET, Conseil Départemental de Charente-Maritime ;  
Jean-Louis LEONARD, UNIMA.

En visio-conférence :

Élise LAURENT-GUÉGAN, Joëlle MARIE-REINE SCIARD, Région Nouvelle-Aquitaine.

Membres excusés :

Jean PROU (pouvoir à Anne BRACHET), Conseil Départemental de Charente-Maritime ;  
Rémi JUSTINIEN (pouvoir à J.M. GILARDEAU), Région Nouvelle-Aquitaine ;  
Alain BURNET, Ville de Rochefort.

Rapporteur : Jean-Marie GILARDEAU

Contexte

Créé en 2000, le Forum des Marais Atlantiques (FMA) est un syndicat mixte doté d'une mission de service public en faveur de la préservation des zones humides et des milieux associés. C'est un pôle-relais du plan national d'actions en faveur des zones humides.

Les principales missions du FMA sont les suivantes :

- Capitalisation et diffusion des connaissances sur les zones humides et milieux associés
- Appui méthodologique et technique aux porteurs de projets
- Animation de réseaux d'échanges et de partage
- Coordination de projets sur des sujets émergents

Depuis 2013, Le FMA coordonne le réseau sur la restauration des zones humides de Bretagne. Dans ce cadre :

- Il participe au programme LIFE ARTISAN (Accroître la Résilience des Territoires au changement climatique par l'Incitation aux Solutions d'adaptation Fondées sur la Nature, 2020-2027, OFB) et coordonne, en partenariat avec l'Université Rennes 2 et la Communauté

de Communes Saint-Méen-Montauban, le programme démonstrateur « ResSources du Néal » qui s'intéresse à la restauration des milieux aquatiques en tête de bassin versant du Néal pour atténuer les effets du changement climatique sur la ressource en eau en période d'étiage.

- Il appuie les collectivités porteuses de programmes d'actions sur les zones humides et notamment dans le cadre des contrats territoriaux (appui direct, production de référentiels techniques, formations, etc.).

Sous la responsabilité de la coordinatrice du réseau sur la restauration des zones humides de Bretagne, le chargé d'étude aura pour mission :

- Dans le cadre du programme ARTISAN (50%) :
  - Mettre en œuvre les suivis avant et après travaux (suivi des niveaux d'eau, réalisation de courbes de tarage niveau-débit, suivi de la qualité de l'eau, relevés de données météorologiques, évaluation de l'état fonctionnel de zones humides et suivi piézométrique, etc.) ;
  - Agréger et participer à l'analyse des résultats ;
  - Participer à l'évaluation des actions et à la rédaction des livrables ;
  - Contribuer aux phases de concertation et à l'animation du projet sur le territoire ;
  - Participer aux actions de niveau national liées au projet.
- Dans le cadre de l'accompagnement aux contrats territoriaux (50%) :
  - Rencontrer les techniciens des collectivités, se familiariser avec les contextes et enjeux des territoires ;
  - Apporter un appui sur la stratégie de priorisation des actions sur les zones humides (approche sur les zones humides potentielles altérées, TBV, analyse de la faisabilité des actions, etc.) ;
  - Appuyer la définition des travaux et des suivis de restauration à mettre en œuvre sur les zones humides et les milieux associés (appui à la définition des itinéraires techniques, relecture CCTP) ;
  - Participer aux réunions techniques et temps de bilan auprès des partenaires.

#### **Profil recherché**

- Bac + 5
- Formation dans le domaine de l'environnement, en particulier des milieux aquatiques
- Expérience souhaitable
- Goût prononcé pour le travail de terrain

#### **Compétences requises :**

- Connaissances approfondies sur le fonctionnement des bassins versants, des écosystèmes aquatiques et humides
- Connaissances des pratiques agricoles
- Connaissances des techniques et travaux de génie écologique
- Mise en œuvre de suivis cours d'eau et zone humide
- Pratique des SIG et analyse spatiale
- Connaissance des jeux d'acteurs
- Relations humaines, adaptabilité
- Gestion de son activité de terrain en autonomie
- Autonomie et sens de l'initiative
- Qualités relationnelles et rédactionnelles
- Permis B

**AR Prefecture**

017-251710398-20220218-2022FEV009-DE  
Reçu le 22/02/2022  
Publié le 22/02/2022

**Conditions de l'emploi**

Lieu et déplacements : emploi basé à l'antenne de Brest du Forum des Marais Atlantiques et nombreux déplacements sur la Bretagne (véhicule de fonction).

Compte tenu de la durée de la mission, ce poste sera pourvu par un agent de catégorie A (fonctionnaire ou contractuel) à temps complet. Au vu des spécificités du poste, la rémunération proposée est fixée entre l'échelon 3 et l'échelon 7 de la grille des ingénieurs territoriaux du barème des traitements de la fonction publique.

**Décision du Comité Syndical**

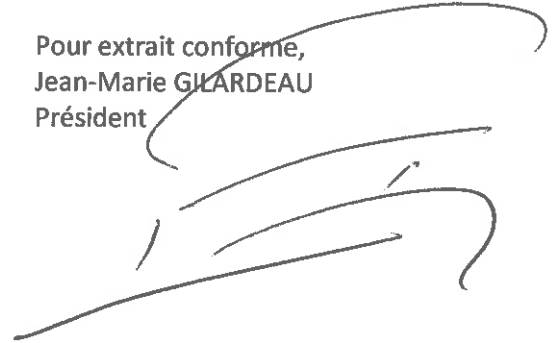
Les membres du Comité syndical, après en avoir délibéré, décident :

- De créer le poste de Chargé(e) d'études sur la restauration des zones humides à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022 ;
- D'individualiser les crédits nécessaires ;
- D'autoriser le Président à signer les documents et à conduire les démarches nécessaires.

**Nombre de membres :**

En exercice : 13  
Présents : 8  
Votants : 10  
**Votes :**  
Pour : 10  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Pour extrait conforme,  
Jean-Marie GILARDEAU  
Président



**TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE  
DE LÉGALITÉ**

Sous le N° 017-251710398-2022

**Accusé de Réception Préfecture**  
Reçu le : \_\_ / \_\_ / 2022